



Compte rendu de l'Assemblée générale extraordinaire de l'IABD...

29 mars 2019

Associations présentes : AAF, ABF, ACIM, ADBS, ADBU, ADCRFCB, APDEN, FULBI, Interdoc, Rn2a.

Associations absentes excusées : ABD, CFIBD, Images en bib, RNDH

Autres associations absentes : ADBGV, ADRA, AIBM, Carel

1. Dissolution ou maintien de l'IABD... ?

Il est rappelé que l'Assemblée générale extraordinaire du 8 février 2018 a changé les statuts, mais que la réunion de bureau qui a suivi n'a pu dégager une nouvelle présidence. D'où cette nouvelle AG extraordinaire. L'AAF mentionne qu'elle représente l'ABD.

Après un premier tour de table et après avoir constaté que le quorum est atteint, est organisé le vote pour la dissolution de l'IABD... :

2 abstentions : ABF, APDEN

4 pour : AAF, ABD, ADBU, Interdoc

5 contre : ACIM, ADBS, ADCRFCB, FULBI, Rn2a.

2. Des modalités de continuation de l'IABD...

Une deuxième discussion s'ouvre sur les modalités de continuation de l'IABD... (veille, bureau élargi, commissions, groupes de travail et/ou vice-présidences thématiques, canal d'information commun / liste d'information)

La question est posée de savoir quelle association est prête à prendre les deux postes juridiquement incontournables (présidence et trésorerie) ; il est également souligné la nécessité de figurer les 3 métiers de notre fédération inter-professionnelle (archives, bibliothèques, documentation) et d'avoir, au moins, une vice-présidence

Est donc soumise au vote la modification des statuts suivante :

Modification de l'article 4 : au moins 3 ; 1 secrétaire, éventuellement

1 NPPV (ne prend pas part au vote, car provisoirement partie) : Interdoc

3 abstentions : AAF, ABD, ADBU

7 pour : ABF, ACIM, ADBS, ADCRFCB, APDEN, FULBI, Rn2a.

La modification des statuts est donc adoptée.

Se présentent et sont élu-es aux postes suivants :

- trésorerie : Sophie Gonzalès (ADCRFCB)

- présidence : Jean-Philippe Legois (Rn2a)

- vice-présidence : Didier Thébault (FULBI)

L'ABF, l'ADBS et Interdoc pensent d'ores et déjà proposer des représentants à certaines vice-présidences. L'ADBU va y réfléchir.

Il est décidé que les associations présentes ayant voté s'engagent à payer leur cotisation 2019 (150 euros quelle que soit la taille de l'association, soit le tarif minimal).

Au-delà du rythme des réunions du bureau (2 par an ?) et des modalités de travail (Google asso / pro : payant ? / Atolia, salons et sous-salons), il est décidé de mettre en place une liste de

diffusion : au moins 2 adresses par membre (dont la présidence). Sophie Gonzalès se charge de la mise en œuvre (adresses mail à valider).

Les associations peuvent soumettre leurs prises de position à l'IABD... si le sujet leur semble intéresser plus largement l'interassociation. Le principe restera le même : on choisit de signer ou pas.

3. Sujets proposés pour les nouveaux groupes de travail :

En plus de la question statutaire du principalat (pour les bibliothécaires et attachés de conservation de la fonction publique territoriale), qui devraient voir les décrets enfin sortir à la mi-avril, voici la liste des sujets :

- infox et EMI (éducation aux media et à l'information)
- compétences, formations et métiers
- transition bibliographique et informationnelle
- élections et territoires (universités, communes, départements, régions)
- droits d'auteur
- droits culturels
- accessibilité (accueil des publics empêchés, RGAA)

Pour chaque groupe de travail (la question des liens internationaux n'est pas à négliger), il faudrait, au minimum, un binôme d'animation pluri-associatif, l'objectif étant d'échanger informations et points de vue pour, éventuellement, prendre position. Un appel à participation sera lancé. Chaque binôme pourra organiser les modalités d'échange du groupe de travail, et relayer à ses adhérents s'il le souhaite.

Il restera, en plus du dépôt des statuts et du nouveau bureau, à relancer le compte Twitter et la trésorerie.

PS 1 - Point d'information sur la journée FULBI le 19 avril à la BnF (Transition Bibliographique), cf. photo

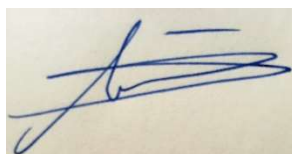
PS 2 – Le CSFPT a bien discuté des décrets relatifs au principalat qui commencent à être publiés.

Le 29 mars 2019,

Didier Thébault,
Vice-président



Sophie Gonzalès,
Trésorière



Jean-Philippe Legois,
Président

